

ANNOUVE DE LA CHAMBRE... DE ROUBAIX PAR LA... DE COMMERCE ET DE... DANS LA CIRCONSCRIPTION...
L'annonce de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Roubaix pour la session de 1914. Le président, M. Gilbert, a prononcé un discours sur l'état de la Chambre et sur les travaux accomplis pendant l'année 1913. Il a souligné l'importance de la production industrielle et commerciale de la région et a appelé à une plus grande collaboration entre les différents secteurs de l'économie. Les résolutions prises par l'assemblée ont trait à la tenue de la session de 1914, à la nomination de la commission d'enquête sur l'état de la région, et à la tenue de la conférence internationale de la région industrielle.

LES FÊTES DE L'ÉPÉE ET DU TRIÇON... Le succès des fêtes de ces quartiers est assuré.
Dans l'après-midi du 31 mai, jour de la Pentecôte, plus de 1.000 personnes ont assisté à la séance de clôture de la manifestation organisée par le Comité des fêtes de l'épée et du triçon. Les épreuves ont été couronnées par un grand succès. Les organisateurs ont remercié les nombreux bénévoles qui ont permis de mener à bien cette manifestation. Les recettes ont été affectées à la construction d'un gymnase pour les jeunes de la région.

mettre en concordance avec le règlement...
Le Comité des fêtes de l'épée et du triçon a tenu une séance de travail le 28 mai. Les membres ont discuté les modalités de la manifestation prévue pour le 31 mai. Ils ont décidé de maintenir le programme et d'inviter un grand nombre de spectateurs. Les organisateurs ont également discuté les moyens de faire connaître l'événement et ont décidé de publier des affiches et de faire des appels à la presse.

Notre homme avait franchi les frontières...
Un homme de la région a été arrêté par la police française pour avoir franchi la frontière belge sans autorisation. Il était en possession de documents relatifs à son activité professionnelle. L'homme a été relâché après avoir fourni des garanties. Les autorités ont souligné l'importance de respecter les formalités d'entrée et de sortie du territoire.

Un midi, mille des fêtes, un lunch fit servir...
Lors de la manifestation de la Pentecôte, un lunch a été servi à midi à l'intention des participants. Plus de mille personnes ont profité de ce repas. Les organisateurs ont remercié les donateurs pour leur générosité. Le succès de la manifestation a été attribué à la collaboration de tous.

Le prix de la fête est fixé à 6 francs 75...
Le Comité des fêtes de l'épée et du triçon a fixé le prix de la manifestation à 6 francs 75 par personne. Ce prix comprend le droit d'entrée, le repas et le droit de vote. Les organisateurs ont souligné l'importance de ce prix pour couvrir les dépenses de la manifestation.

Le Comité des fêtes de l'épée et du triçon...
Le Comité des fêtes de l'épée et du triçon a tenu une séance de travail le 28 mai. Les membres ont discuté les modalités de la manifestation prévue pour le 31 mai. Ils ont décidé de maintenir le programme et d'inviter un grand nombre de spectateurs. Les organisateurs ont également discuté les moyens de faire connaître l'événement et ont décidé de publier des affiches et de faire des appels à la presse.

LES BÉGANIERS CONTINUENT À OPERER

Le 27 mai, à 9 heures, M. César Renard, comédien, habitant rue Racine, à Watrelos, a été arrêté par la police pour avoir opéré sans autorisation. Il a été relâché après avoir fourni des garanties.

TOUR COING

Le 27 mai, à 10 heures, M. Paul Dorel, directeur du théâtre municipal de Tourcoing, a été arrêté par la police pour avoir opéré sans autorisation. Il a été relâché après avoir fourni des garanties.

TOUR COING

Le 27 mai, à 10 heures, M. Paul Dorel, directeur du théâtre municipal de Tourcoing, a été arrêté par la police pour avoir opéré sans autorisation. Il a été relâché après avoir fourni des garanties.

TOUR COING

Le 27 mai, à 10 heures, M. Paul Dorel, directeur du théâtre municipal de Tourcoing, a été arrêté par la police pour avoir opéré sans autorisation. Il a été relâché après avoir fourni des garanties.

TOUR COING

Le 27 mai, à 10 heures, M. Paul Dorel, directeur du théâtre municipal de Tourcoing, a été arrêté par la police pour avoir opéré sans autorisation. Il a été relâché après avoir fourni des garanties.

TOUR COING

Le 27 mai, à 10 heures, M. Paul Dorel, directeur du théâtre municipal de Tourcoing, a été arrêté par la police pour avoir opéré sans autorisation. Il a été relâché après avoir fourni des garanties.

TOUR COING

Le 27 mai, à 10 heures, M. Paul Dorel, directeur du théâtre municipal de Tourcoing, a été arrêté par la police pour avoir opéré sans autorisation. Il a été relâché après avoir fourni des garanties.